

Mémoire

6 juillet 2016 par Diane Gagnon

Malartic

PROJET MINIER AURIFÈRE CANADIAN MALARTIC – PROJET EXTENSION

1. Présentez-vous

- Citoyenne
 Groupe de citoyens
 Municipalité locale ou municipalité régionale de comté (MRC)
 Organisme
 Entreprise
 Autre, précisez _____

Diane Gagnon, je suis native de Val-d'Or, fille de mineur. J'ai élevé ma famille de 4 enfants de 1988 à 1998 à Malartic; puis j'ai quitté, mais leur père est toujours demeuré à Malartic. Je suis de retour depuis février 2011 avec mon fils autiste de haut niveau qui est semi autonome et qui ne comprend pas toujours ce qui se passe surtout lors de dynamitages qui font en sorte de faire 'shaker' toute la maison et le grondement qui les accompagne. Mon autre fils a fondé sa famille ici, à Malartic, en y revenant, lui aussi, à l'été 2011. Mes 2 filles qui demeurent à l'extérieur suivent ça de loin et sont mitigées par tout ce qu'elles entendent.

Mon conjoint a pratiquement toujours demeuré à Malartic, sauf pendant quelques années pour ses études.

J'ai, nous avons certaines préoccupations.

2. Pourquoi vous intéressez-vous à ce projet ? En quoi influence-t-il l'environnement et la qualité de vie ?

Je suis pro développement des communautés et des projets apportant une plus grande richesse et davantage de vitalité au sein de ces dernières. Je me considère donc une pro mine, car je suis très consciente que cela amène de nombreux emplois et un dynamisme économique que nous n'avons pas sans projet créateur d'emplois du type de la minière à Malartic (primaires, secondaires et tertiaires).

De l'extérieur, je ne comprenais en rien ce que certains citoyens décriaient en 2009 et les années suivantes jusqu'à ce que je sois directement impactée et que je constate les effets sur les citoyens de proximité (poussière, bruit, vibration, etc.). De plus, le désarroi de concitoyens m'a amenée à m'impliquer au sein du comité de citoyens de la zone sud de la voie ferrée de Malartic avec l'espoir qu'un dialogue s'installe entre les divers intervenants et les citoyens les plus impactés. Étant membre délégué au Comité de suivi élargi, j'ai pu constater à quel point les informations sont divulguées au compte-goutte aux citoyens et surtout filtrées. On dit que le Comité de suivi est indépendant, sauf que trop souvent sous la gouverne de la minière qui dicte l'interdiction du partage de documents ou autres informations. C'est malheureux autant pour les uns que pour les autres, car on a beau être de simples citoyens, il ne faut tout de même pas nous prendre pour des idiots.

Le déménagement d'un quartier lors de la construction d'Osisko a fait en sorte de permettre la mise en place de nouvelles infrastructures parce que ces dernières ont dues être déménagées et non pas par générosité pure. Cela a créé beaucoup d'émoi au sein de la communauté malarticoise et de là aussi une méga fracture sociale. Cette fracture qui perdure aujourd'hui : les chialeux et les pros mine, dit-on. Pourtant, pourtant, les chialeux ne sont pas contre la mine; ils sont pour leur bien-être, leur santé et leur équilibre. Il est reconnu qu'ils vivent dans une zone qui les rende tous vulnérables. C'est triste, qu'encore aujourd'hui, des dirigeants de divers secteurs utilisent cette dynamique qui mine le dynamisme de notre communauté au lieu de travailler à s'occuper de la santé et du bien-être du tiers des résidents de la ville et faire en sorte que d'autres gens aient envie de venir profiter de la vie à Malartic. Il y en a qui se targue à dire 'que seul on va loin, mais qu'ensemble, on va encore plus loin'; cependant, il faudrait le mettre en pratique et rapidement! Quand la partie la plus impactée est tenue à l'écart des discussions, il est évident

que les babines ne suivent pas les bottines! Désolée, mais c'est ça!

Il est très étonnant qu'une zone tampon n'ait pas été instaurée pour ce projet minier; cependant, je comprends que dans le domaine minier, il n'existe aucun précédent ni règle concernant une zone tampon. Cela existe pourtant pour d'autres types d'activités. Je suis donc persuadée qu'il faut traiter le dossier des citoyens de Malartic avec la notion d'une zone tampon et permettre aux citoyens vivant dans cette zone de pouvoir la quitter de manière équitable avec une négociation entre la mine et les citoyens impactés et non pas avec la ville ou le Comité de suivi qui sont en conflit d'intérêt et qui n'ont aucunement les citoyens au cœur de leurs préoccupations en priorité. Ces entités devront négocier leurs propres besoins avec l'entreprise causant des nuisances à un secteur précis; puis à la grande majorité des citoyens à divers degrés.

Il s'agit de la situation actuelle qui est loin de faire l'unanimité. Des gens ont des bris à leur bâtiment. Tous subissent une poussière grise ou jaunâtre laquelle nous ne savons pas à quel point elle est nocive pour la santé de nos enfants, de tous. Ce que l'on sait, c'est que ceux qui ont déjà des problèmes de santé respiratoire, c'est loin de s'améliorer. Autant les structures de nos vieilles maisons qui n'ont pas été bâties pour subir ce qu'elles subissent depuis la venue d'Osisko, aujourd'hui Canadian Malartic; autant la santé fragile des gens est mise à l'épreuve.

La Santé publique est préoccupée, c'est incompréhensible que cela ne sonne pas une cloche... ou devrait-on comprendre que l'argent achète le silence, la sourde oreille ?

Ils ont beau donné aux différents festivals, au CEGEP, aux divers organismes; ces commandites ne devraient pas dicter la loi du silence, ne devrait pas être un gage que les gens se tairont; cela devient donc de l'argent bâillon! Comme ces gens ont besoin de ces dollars; ils se taisent et deviennent des dissidents et cela crée parfois même des chicanes de famille – c'est désolant quand on y pense... ensemble on va plus loin, mais à quel prix ?

3. Ce projet est-il acceptable dans le milieu ? Pourquoi ?

Le projet d'agrandissement de la minière est un projet qui créera de nouveaux emplois et en maintiendra d'autres; cependant, avant que ce projet ait l'aval des autorités gouvernementales; il faut absolument que la réalité citoyenne soit prise en compte et qu'une zone tampon soit établie et que les normes soient observées.

Il faut un appareil mesurant les poussières dans le secteur de la rue Laval (en plein centre du quartier, pas assis sur la bute ni caché dans le bois).

Il est impossible de croire que l'expérience vécue par Osisko et les citoyens de la zone sud – secteur du parc Belvédère ne serve pas d'exemple et de leçon. Il faut que les autorités responsables se lèvent et affirment haut et fort que personne ne vivra le calvaire vécu de ces citoyens : irrespects, menaces, nuisances (poussière, bruit, vibration, dépassements constants des normes), stress, débats juridiques et innombrables inégalités, pour ne nommer que ces éléments.

Les citoyens de la zone tampon, dans la zone de vulnérabilité doivent être au centre des préoccupations et des mesures doivent être mises en place avant l'acceptabilité de l'agrandissement de ce riche projet. Il n'est pas question d'enrichir proprement dit les gens, mais bien de prendre leur santé en importance et de leur offrir des mesures équitables et plus encore pour tous les inconvénients, nuisances et les troubles à leur santé (selon la définition de OMS).

Pour le projet de la déviation de la route 117; selon les informations obtenues lors des audiences du BAPE de juin dernier; il semble prioritaire de revoir les décisions prises voilà quelques années qui ne tenaient pas compte de la situation d'aujourd'hui afin que cette déviation soit optimisée avec la réalité du jour.

4. L'option proposée est-elle la solution qui aurait le moins d'impacts négatifs sur le milieu ? Pourquoi ?

Ici, je dirais qu'il s'agit plutôt de considérer les impacts des options proposées avec l'expérience du passé.

Il est évident que la bute écran du projet en cours n'a pas eu et n'a pas les résultats escomptés et qu'en partant sa construction a apporté son lot de défi. Il faut donc tirer leçons de l'expérience vécue et s'assurer de ne pas la répéter et de viser plus haut en optimisant les résultats et en visant se préoccuper davantage des citoyens qui en seront les plus impactés et voir à prendre les actions nécessaires pour leur offrir des options qui leur permettront de choisir clairement et dans le respect de leurs droits légitimes.

L'agrandissement de la minière apportera son lot de poussière, de bruit, de vibrations tout comme le projet en cours; donc, encore une fois, il faut considérer d'instaurer une zone tampon avant tout.

La fracture sociale est présentement à un niveau très élevé; il faut y voir avec les divers partenaires de la communauté et l'entreprise afin de prendre des actions pour viser la faire disparaître afin que le projet profite enfin positivement à la prospérité à long terme de la communauté malarticoise, car après la mine, que restera-t-il ?

5. Selon vous, y a-t-il des éléments de ce projet qui devraient être modifiés? Lesquels et comment ?

1. Le respect des normes en place.
2. La réévaluation des normes qui semblent désuètes ou inadaptées au contexte.
3. L'établissement d'une zone tampon.
4. La divulgation des informations en temps réel et sans subterfuge.
5. L'analyse des PM10 et autres éléments ayant possiblement un impact réel sur la santé des gens pour le projet en cours et dès maintenant pour le projet à venir, car dans le pic de la construction, on évite de prendre les données; puis après on nous dit que les données ne sont pas disponibles; cessons de prendre les gens pour des naïfs.
6. La pollution va aussi loin que celle produite par les véhicules circulants dans la communauté, sur le site et en ville.
7. Le bruit : l'impact sur la santé des gens : leur sommeil, par exemple.
8. Les vibrations : l'impact sur la désuétude des bâtiments d'un certain âge et les autres. Arrêtons de faire croire aux gens que c'est finalement le gel du sol de ces dernières années qui a le plus grand impact; c'est terrible d'ainsi prendre les gens pour des idiots.
9. La prise en considération de la santé dans son entièreté pour les citoyens et comprendre qu'il y a un secteur plus impacté et que ce secteur n'a pas à servir de maillon faible servant à alimenter la fracture sociale; au contraire, il faut réaliser que la fracture sociale nuit à l'image de l'entreprise en place et de la municipalité dans son entièreté. En mettant au centre des préoccupations le citoyen, bien des éléments prendront une autre dimension.
10. Cessons de dépenser en local communautaire, en relationnistes, en mesures de mitigation et prenons ces argents et occupons-nous des citoyens dans leur réalité quotidienne.
11. L'établissement d'une entente d'acquisition et de relocalisation pour tous les citoyens le désirant avec des avantages reconnaissant qu'il ne s'agit pas d'un choix, mais bien d'un besoin réel dus aux impacts des nuisances causés par un voisin et que ce besoin lié directement à la santé se doit d'être proprement compensé.

6. Selon vous, ce projet devrait-il être autorisé ? Pourquoi ?

Selon moi, ce projet pourra être autorisé, une fois que des conditions xyz auront été rencontrées; dont, l'établissement d'une zone tampon, le respect de ses voisins : les citoyens, la révision des normes et leur respect, la mise en place d'un appareil au centre du quartier de la zone sud de la voie ferrée pour mesurer les poussières, toutes les poussières; finalement, voir le point précédent, soit le 5 et tous les autres commentaires.

La communauté a besoin d'un tel projet, mais pas à n'importe quel prix et certainement pas avec les connaissances d'aujourd'hui, au prix de leur santé.

7. Avez-vous d'autres suggestions ?

Que les recommandations du BAPE soient entendues et prises en considération.

Que les recommandations de la Santé publique aient plus de poids que l'argent semblent présentement en avoir.

Que les autorités gouvernementales agissent en bon citoyen et ne permettent pas à quiconque de ne pas être un bon voisin.

Que les normes soient revues et qu'une zone tampon soit établie pour tout milieu minier.

Que les autorités municipales prennent à cœur la santé de tous ces citoyens et prennent le temps de rencontrer et d'écouter les citoyens considérés comme étant les chialeux, ceux qui nuisent au développement de leur collectivité et qu'elles trouvent des opportunités pour faciliter les règlements et éliminer la fracture sociale.

Que le fait qu'un groupe de citoyens se soit créé et investisse autant de temps à se faire entendre, qu'il y a évidemment anguille sous roche et que le voisin causant des nuisances doivent prendre ses responsabilités et s'occupe d'abord de l'humain avant de s'occuper de mettre du caoutchouc dans la boîte d'un 240 tonnes.

Cordialement,

Diane Gagnon